CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E172625** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2026**

ÉDITÉ LE 12/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1992

Raison sociale : ALEX DUCHOSAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/01/2025

Capital : 7 622

LES ILES DE MACOT
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 1992B50285

Siret : 388 438 384 00025

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 25955

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4832729604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4832729604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 04 79 09 78 69 **Fax :**

Portable : 0777947445

Responsabilité légale :
DUCHOSAL ALBAN PRÉSIDENT

Site Internet : www.duchosal.com

E-mail : sasalexduchosal@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 050 500 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	27/01/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E172625** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2026**

ÉDITÉ LE **12/02/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/01/2025
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 1992B50285

Siret : **388 438 384** **00025**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 25955
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4832729604
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4832729604
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : **ALEX DUCHOSAL**

LES ILES DE MACOT
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Téléphone : 04 79 09 78 69 **Fax :**
Portable : 0777947445

Site Internet : www.duchosal.com
E-mail : sasalexduchosal@gmail.com

Responsabilité légale :
DUCHOSAL ALBAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/01/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/01/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.